

***Vous venez de trouver une règle mise en ligne par un collectionneur qui, depuis 1998, partage sa collection de jeux de société et sa passion sur Internet.***

***Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.***

***Ce rêve est devenu réalité.***

***Chantal et François vous accueillent à Sologny (Saône-et-Loire), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à 1h de Lyon ou Châlon-sur-Saône, 1h30 de Roanne ou Dijon, 2h de Genève, Grenoble ou Annecy et 4h de Paris (2h en TGV).***

***L'Escale à jeux est un gîte ludique, réunissant un meublé de tourisme \*\*\* pour 6 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 7 000 jeux de société. Au total, 260 m<sup>2</sup> pour jouer, ripailler et dormir.***

***<http://escaleajeux.fr> – 09 72 30 41 42 – [francois.haffner@gmail.com](mailto:francois.haffner@gmail.com)***

**ESCALE À JEUX**



# Hex

La règle est très simple :

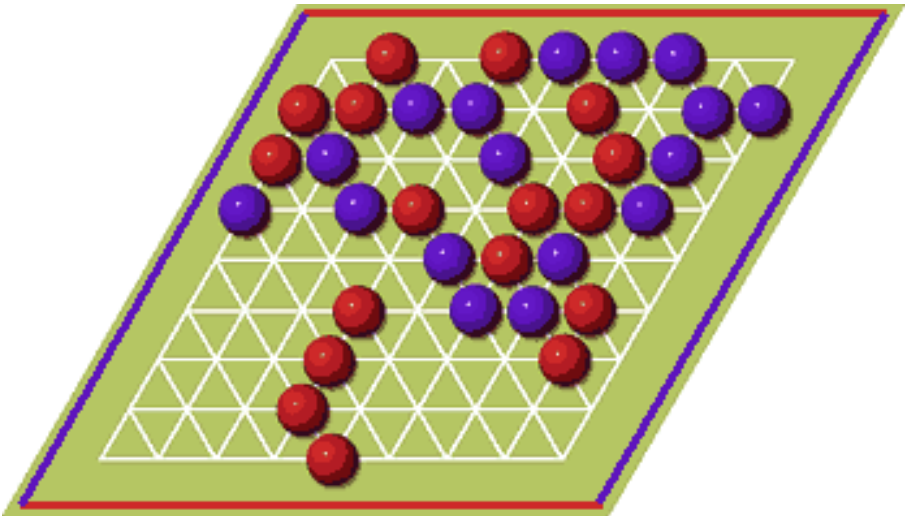
Au départ, le tablier est vide.

Chaque joueur à son tour pose un pion sur une intersection libre.

Les pions, une fois posés, ne sont jamais ni déplacés ni retirés.

Le joueur qui parvient à former un chemin continu rejoignant ses deux bords a gagné la partie.

N.B. : Entre joueurs chevronnés, celui qui joue en premier a un avantage incontestable.



Dans l'exemple ci-dessus, le joueur rouge tente de rejoindre les deux bords rouges (nord-sud) tandis que le joueur violet tente de rejoindre les deux bords de sa couleur (est-ouest).